Glaire et la Presqu'île

Janvier 2013

Flash-info n° 63 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins

Vœux du Maire

Communauté d'agglo oui ... mais

L'année 2013 n'est pas une année à échéance électorale. Hasard ou pas, les élus furent moins nombreux qu'à l'accoutumé aux vœux de la mairie de Glaire. Pourtant, les sujets abordés étaient importants quant à l'avenir de notre commune, des contribuables que nous sommes et de l'évolution de la société française dans son ensemble.

« *L'année 2012 fût riche en évènements de toutes sortes ; mais ce que beaucoup d'entre nous retiendrons prioritairement c'est bien sûr l'accentuation de la crise économique qui frappe principalement les Pays Occidentaux, avec son cortège de fermetures d'entreprises, d'accroissement du chômage et de ses conséquences, dont l'aggravation de la misère pour un nombre toujours croissant de nos concitoyens, et les faibles perspectives d'avenir pour les jeunes générations.*

Les causes en sont multiples et chacun d'entre nous les connaît bien. Manque de compétitivité de nos produits industriels en raison de la mondialisation et de l'absence de règles communes, de visions à court terme des dirigeants du monde politique et industriel, de l'argent- roi qui profite à des spéculateurs dénués de toute moralité et qui augmentent l'endettement de nombreux pays qui avaient misé à tort sur une forte progression de leurs activités économiques qui n'ont pas été au rendez- vous.

Sur ce sujet, la soirée ne suffirait pas à vous en donner toutes les explications. Je me contenterai donc d'évoquer quelques réflexions et ac-

Tennis club

Retour gagnant !

Le réveil du Tennis Club de Glaire a été marqué en ce début d'année 2013 par l'obtention du titre départemental en division trois par équipe 15/16 Ans Garçons. L'équipe de Glaire composée de Guillaume, Alexis, Antonin est restée invaincue en 5 journées et termine sur la plus haute marche du podium. Cette équipe à priori la plus faible sur le papier, novice en compétition, a su déjouer les pronostics et relever le défi en associant complicité et envie, pour battre des joueurs parfois techniquement plus forts. Les équipes de Vrigne 1 et 2, Villers Semeuse, Poix Terron et Revin en furent les témoins.

Cette victoire conclue en beauté les premiers changements apportés par la nouvelle présidence pour la saison 2012-2013. Au niveau de l'école de Tennis, depuis début janvier, deux nouveaux moniteurs encadrent les jeunes espoirs du Club. Le premier s'occupe d'un groupe le mercredi de 14h à 15h30 et le deuxième le samedi matin de 10h30 à 11h30.

Le club encouragera et accompagnera ces jeunes dans la participation aux tournois individuels pour qu'ils puissent appliquer ce qu'ils ont appris. Il y aura ensuite le championnat par équipe 11/12 Ans, l'organisation d'un petit tournoi interne et un voyage à Roland Garros.

Mais le Tennis club ne compte pas s'arrêter là puisqu'il proposera la location du terrain extérieur cet été. Les modalités seront à définir avec le nouveau président avant l'arrivée des beaux jours.

En attendant, un grand bravo pour ce dynamisme retrouvé.

Vœux du Maire

André Godin était entouré comme tous les ans par la totalité du Conseil municipal.

tions que nous avons développées avec l'équipe municipale. Tout d'abord en maintenant notre appartenance au Syndicat « Synergie » comme évoqué dans notre flash- info de novembre. Suite à différents articles parus dans la presse concernant l'entreprise Tecsom située sur notre territoire, je tiens à rappeler que Synergie s'est rendu propriétaire du foncier et des bâtiments mais qu'il n'intervient nullement dans l'outil industriel qui demeure de la responsabilité du chef d'entreprise et des actionnaires.

Sachez que l'argent public a été utilisé après une estimation du bien par les services des Domaines et avec le concours de l'Etat, la Région et le Département. Cette entreprise possède un savoir faire indéniable et un matériel pour une fabrication de qualité unique en Europe. C'est pourquoi il a été décidé de tenter de préserver cet outil industriel voire de le développer comme s'y en était engagés à l'époque les dirigeants. Toutefois, il est vrai que la crise économique n'arrange en rien cette tentative de sauvetage, mais il est de notre devoir d'être aux côtés de nos industriels pour les aider à adapter nos outils de production et de maintenir le plus d'emplois possibles.

Toujours en raison de cette situation et du désengagement de l'Etat auprès des collectivités, nous avons évoqué cette problématique en conseil municipal et le constat à la grande majorité a été le suivant :

Si nous ne fédérons pas nos moyens entre collectivités, nous continuerons à subir le déclin inéluctable de la population ardennaise et de ses forces vives.

C'est pour cette raison que nous avons donné notre accord de principe à la constitution d'une communauté d'agglomération avec les villes de Charleville- Mézières et Sedan, mais uniquement pour des projets structurants et sous condition de préserver l'autonomie locale de toutes les communes adhérentes.

*Nous nous refusons de signer **un chèque en blanc** et les discussions à ce sujet sont loin d'être closes, car de nombreuses interrogations subsistent telles que :*

- *Une agglomération de 135 000 habitants pour quoi faire ?*
- *Quelle politique au niveau économique et des services ?*
- *Que deviennent nos syndicats et quelles seront les conséquences s'ils doivent disparaître, comme le prévoit la loi, pour les usagers dont : le coût des prestations (eau potable, assainissement, ordures ménagères…). Sans oublier le devenir du syndicat des bois et de Synergie.*
- *Pourquoi ne pas avoir associé les 3 cantons avec qui nous partageons le même bassin de vie ?*

Une réflexion avec les membres du conseil municipal est actuellement en cours pour interroger les présidents des Communautés de Communes et d'agglomération. Le Préfet quant à lui, après avoir fait sa proposition de répartition des territoires pour les Ardennes, nous interroge à nouveau ; notre réponse doit lui parvenir avant fin mars sans quoi elle sera réputée favorable.

Pour ma part, s'agissant d'une modification profonde de nos structures administratives qui sera lourde de conséquences, je suis convaincu et je déplore qu'une véritable campagne d'informations et de débats publics ne soit organisée dans chaque commune pour associer toute la population et éviter des dérives que j'avais dénoncées, à juste titre dès la formation des Communautés de Communes.

C'est pourquoi, j'appelle en ce jour nos législateurs à une concertation élargie à toute la population française car c'est au peuple à prendre son destin en main et non à quelques élus entourés d'une strate administrative.

Je souhaite également cette démarche sur un autre sujet très sensible, lié aux promesses du candidat Hollande, qui n'a très certainement pas été élu pour la mettre à tout prix en application, car les préoccupations du peuple

Chaque année, le Mairie convie à ses vœux l'ensemble des forces vives de la Commune. Bénévoles, membres actifs des associations, dirigeants d'entreprises ou anciens élus sont toujours présents en nombre.

actuellement sont toutes autres. ***Vous l'aurez sans doute compris, il s'agit du mariage pour tous.***

En effet la proposition de loi qui veut combattre me semble-t-il, toutes discriminations s'égare dans la négation des réalités et de la signification des mots. Je me pose souvent la question pour nos dirigeants : ***Auraient-ils oublié ce qu'est le bon sens ?***

Pour ma part, je suis convaincu qu'en banalisant le mot mariage, on veut s'affranchir des différences sexuelles entre l'homme et la femme. On ouvre la « boîte de Pandore » sans mesurer les conséquences à moyen voire à long terme. Nous ne pouvons ignorer notre culture issue des religions monothéistes judéo-chrétiennes dont la république a tiré la plupart de ses valeurs.

Je suis persuadé que le législateur pourrait simplement établir des lois et des règles pour tous, donnant à chacun les mêmes droits quelque soit ses orientations sexuelles, ses origines sociales et ses croyances sans revenir sur les fondamentaux de la famille et notamment le mot mariage qui définit depuis fort longtemps l'union d'une femme et d'un homme.

Nos législateurs doivent être les ardents défenseurs de nos cultures, de nos traditions, de nos valeurs, de notre logique devant l'évidence de nos origines et de notre spécificité dans le monde du vivant ; seraient-ils devenus brusquement amnésiques et irresponsables ? J'ose espérer que ce n'est pas le cas.

Après ces réflexions et opinions d'ordre général, j'en viens à la vie de notre petite localité. Pour poursuivre nos aménagements et développer nos activités et services, il nous faut des moyens puisque nous sommes en général très peu subventionnés car nous avions de bons revenus grâce à la taxe professionnelle de notre zone d'activités. Mais la suppression de cette taxe et son remplacement par des dotations qui stagnent voire régressent, entament fortement nos budgets. La situation n'est pas encore alarmante mais il nous faut gérer avec une extrême rigueur en se donnant des priorités.

Je les définirai ainsi :

Maintien des services pour la qualité de vie de nos habitants :

- *Ecoles (ramassage scolaire communal, service de garderie, cantine scolaire, dotation par enfant pour ses fournitures, etc…),*
- *Centre aéré (mois de juillet),*
- *Activités de loisirs pour les enfants (A.P.S.C.A.),*
- *Aides aux clubs et associations communales…*

Travaux d'entretien et de maintenance :

- *Voiries, réseaux, éclairage public, salles communales et dépendances*

Pour ces deux points évoqués, nous n'avons pas attendu cette cérémonie des vœux pour nous donner les moyens nécessaires puisqu'en 2012 nous avons complété ces actions en terminant les aménagements de la maison des associations sans solliciter une seule subvention mais en privilégiant le savoir- faire des personnels communaux, en mettant en concurrence des entreprises locales pour la réalisation des installations électriques , des équipements sanitaires, en remplaçant toutes les portes et fenêtres et en équipant les salles de petits matériels (chaises, tables, frigidaire, etc…). Cette maison est à présent à disposition et sous la responsabilité du monde associatif de notre commune.

Vœux du Maire

Les précipitations pluvieuses très importantes durant le printemps 2012 nous ont également conduits à entreprendre dans l'urgence des travaux pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement qui inondaient périodiquement le site de stockage d'Arcomat et exceptionnellement des sous-sols situés le long de la rue du Clos du Château à Villette.

En 2012 nous avons également complété des aménagements de parkings et trottoirs : rue derrière les jardins et rue de Villette à Iges. Sans oublier le curage de fossés, le dérasement d'accotements et le renouvellement de couches de roulement sur diverses voies communales. Pour ce dernier point, en raison d'un problème technique provenant très probablement de la qualité du liant (goudron) l'ensemble des enduits seront refaits à neuf par l'entreprise dès le printemps prochain (mai, juin 2013).

Nous avons également remplacé, toutes les armoires de commande de l'éclairage public de nos trois villages car elles n'étaient plus du tout en conformité avec les normes actuelles puis une première tranche à Villette en substituant des ampoules existantes par des doubles ballasts qui permettent de réduire l'intensité lumineuse durant la nuit et d'économiser ainsi près de 40% d'énergie par candélabre équipé. Nous allons procéder de même rue Pierre Lavoisier et améliorerons l'éclairage du parking derrière la salle des sports avec des commandes à partir de cette dernière et de l'école maternelle. Ces travaux sont commandés et devraient débuter prochainement.

Enfin, les travaux d'amélioration de l'éclairage de la salle des sports sont en cours de réalisation et permettront d'obtenir une intensité lumineuse suffisante notamment pour les tournois du club de tennis de table.

Pour ce qui concerne la requalification du cœur de notre commune à Glaire, un premier diagnostic a été établi par le cabinet Dumay, ce qui a permis aux membres du conseil municipal de hiérarchiser les réalisations à venir. Toutefois un complément d'étude a été demandé pour une présentation publique où chacun pourra ainsi s'exprimer et faire part de ses propositions. J'aurai l'occasion de m'exprimer à nouveau et très prochainement sur ce sujet.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année 2013, en remerciant à nouveau toutes les personnes qui se dévouent bénévolement pour faire vivre notre commune. »

Rendez-vous à Glaire

Dimanche 10 février 2013 - 11h

MESSE

Eglise Saint Martin de Glaire

Dimanche 10 février - 14h

Loto des associations

Salle polyvalente

Organisation Parents d'élèves des écoles.

Brocante

Dimanche 03 Mars 2013

Salle Polyvalente de GLAIRE

rue Pierre Lavoisier

"Ouvert à tous"
de 7h00 à 18h00
Entrée Gratuite

Petite restauration sur place

Organisée par l'association "Le Cercle des Echansons"

Contact au : 03-10-43-19-01
06-09-07-20-38